AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-7-68 816213

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)

ABONNEMENT ANNUEL

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE,
LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON

25 F.

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

Supplément N° 3 au Bulletin Technique N° 94 de Juillet 1968 1968-21

VIGNE

AVERTISSEMENTS

Eudémis : Le deuxième vol de papillons a débuté au cours des premiers jours du mois en Gironde, dans les vignobles du Médoc et du Blayais et en Dordogne, dans le Bergeracois.

En conséquence, traiter dès réception de cette note, et de préférence par poudrage, les parcelles habituellement attaquées de ces régions.

Dans les autres situations où le vol est plus tardif (Nord de la Gironde, Saint-Emilion et Sauternais notamment) attendre le début de la semaine prochaine pour intervenir.

ARBRES FRUITIERS

INFORMATIONS

Carpocapse des pommes et des poires - Carpocapse des prunes :

Renouveler la protection dans les vergers où le traitement antérieur a pu être délavé par les fortes pluies.

Tordeuse Orientale : Le traitement devra être renouvelé sur les variétés tardives , à récolter après le 1er août.

Bordeaux, le 17 Juillet 1968

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 278